



Dans ce numéro :

Les commissaires de l'UCI	2
Euro P N 2016 / Beilstein-Prague, la route des forteresses	2
Punition collective : dénonciations individuelles	3
UEFA: nouveau président	3
Jeux Olympiques de 2024 : Rome se retire	3
Jeux Paralympiques : décès accidentel d'un cycliste	4
Gouvernance du cyclisme	4
Michel Platini : le TAS publie son dossier	4
Un cri d'alarme pour les jeunes	4
La validité des certificats médicaux	5
Basicompta	6
Conseil départemental, soir de gala	7
Champigny sur marne en fête !!!	7
Relais Nature	7
Echos 94	8

Vers un redéploiement des subventions départementales

C'est à l'initiative de Daniel Guérin, Vice-Président en charge du sport du Conseil Départemental, qu'une première réunion va être proposée le 17 octobre à 19h30 à la Maison des Syndicats à Créteil.

Le CDOS a été sollicité pour y assister en la personne de son président, au titre de représentant du mouvement sportif Val-de-Marnais et de tous les membres de son comité.

Il s'agit de réfléchir sur un redéploiement des divers dispositifs existants du Conseil Départemental en faveur du sport, garder l'essentiel pour le développement du sport et l'ouverture au plus grand nombre.

Outre cet aspect, il existe une volonté de simplification des demandes qui conduise à un accès plus facile aux subventions, tout particulièrement pour les petites associations, en évitant aussi des déperditions.

Le dialogue commencera donc le 17 octobre et se poursuivra avant les arbitrages budgétaires, car il y en aura dans une situation où la baisse des dotations aux collectivités territoriales impacte fortement les moyens d'intervention.

La mutualisation des moyens doit prendre aussi tout son sens dans divers domaines, c'est une source d'économie et de cohésion qui peut permettre de trouver un bon équilibre, il existe, bien entendu, d'autres pistes. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette consultation qui peut ouvrir des perspectives positives pour l'avenir du modèle français et donner des idées à d'autres collectivités.

Nous serons très attentifs aux évolutions de cette consultation, et formulons le vœu que cette démarche puisse servir d'exemple dans une société crispée par des évolutions qui ne sont pas souvent bien comprises par un manque de pédagogie et de concertation.

Nous espérons ainsi que nos autres partenaires voudront bien associer à leurs décisions les représentants du mouvement sportif, CDOS et comités départementaux, on a besoin que les lignes bougent à tous les niveaux.

Le sport est un acteur social autant que sportif, à ce titre ses propositions doivent être entendues, on ne peut pas accepter que de plus en plus on puisse le tenir à l'écart des orientations qui sont prises et écarter la concertation.

Nous comptons donc sur votre mobilisation pour construire ensemble les nouveaux dispositifs qui seront mis en place en 2017.

Christian LOPES

Les commissaires de l'UCI

De plus en plus bienveillants, les commissaires de l'UCI, quelle que soit leur nationalité auraient-ils peur de sanctions et d'être exclus ?



Sur la route du dernier Tour de France, l'organisateur a été contraint d'amputer l'étape du Ventoux et de réduire l'ascension en plaçant l'arrivée au célèbre Chalet Reynard, lieu-dit qui marque le changement de paysage, de la forêt aux pierriers. Toutefois l'organisateur n'a pu placer ses barrières pour les derniers kilomètres et le public s'est « tassé » sur une portion de route restreinte. Et il arriva ce qui était inévitable : un accident, une moto écrasant un vélo ! Celui de Christopher FROOME. Ne pouvant être dépanné et ne connaissant que modérément les règlements, il courra bravement vers la ligne d'arrivée, sans son vélo, ce qui est strictement interdit (courir oui, mais avec son vélo). On bloqua la route pour que la voiture ap-

portât un vélo et le maillot jaune perdit environ 1 mn 30. Certes cela était imputable à la malchance et ce n'était pas la première fois dans l'histoire du Tour, mais c'était la première fois que les commissaires interprétèrent avec une bienveillante et inhabituelle attention le cas ! Ils rétablirent Chris FROOME dans le temps de son groupe.... CONTADOR aurait-il eu le même traitement ?

Ce fait illustre une attitude complaisante à l'égard des anglo-saxons.... Le président étant anglais et fortement contesté par les autres ! Aux JO, sur l'épreuve de l'omnium, CANVENDISH fit tomber deux coureurs dont le futur vainqueur, l'italien VIVIANI, sans faire l'objet du moindre avertissement alors que la mise hors course s'imposait. Dans les sprints sur route, c'est identique et une équipe, australienne (et innocente), se spécialise dans la victoire sur tapis vert. Cela fait jaser. N'est-ce pas

Monsieur BOUHANNI ?

Cette attitude, anecdotique, bien que peu loyale, est préjudiciable à la discipline et au sport en général. A ce sujet, le Président de l'UCI devrait intervenir personnellement, rapidement et fermement.

Le Président de l'UCI qui s'est mis à dos la galaxie cycliste en multipliant les initiatives exotiques, principalement au Moyen Orient, en positionnant trois compétitions simultanément (la participation des équipes du World Tour est obligatoire ce qui va les contraindre à augmenter le nombre de coureurs déjà très élevé), en publiant tout cela subrepticement pendant les Jeux Olympiques et en annonçant que c'est en concertation avec les équipes.... qui, consultées, ont exprimé leur désapprobation et qui considéraient le projet abandonné !

Euro P N 2016: Beilstein-Prague, la route des forteresses

En 2016, l'Euro P N est allée à la découverte d'un nouveau pays : la République Tchèque. Cela faisait 8 ans et depuis la Suède que le cercle des pays visités n'avait pas été élargi.

En 2008, pour l'Euro P N Göteborg – Stockholm et, dans le cadre du *festival de l'Oh !* un prologue organisé par le Comité Départemental de Cyclotourisme du Val de Marne, de l'Hôtel de Ville de Paris à l'Escale d'Orly avait réuni plus de 250 personnes dont plusieurs élus dans un défilé à vélo festif et convivial, désormais célèbre.

Pour revenir à 2016, de nombreux Val de Marnais ont rejoint un groupe de 60 cyclotou-

ristes européens (8 nationalités) pour relier Beilstein (Bade-Wurtemberg) à Prague en suivant cette route des forteresses, un axe européen Est – Ouest, prisé par les ancêtres des « migrants ». Nuremberg, Trausnitz et Plzen ont été des villes étapes appréciées par un peloton qui a progressé sur des pentes parfois rebelles et sous une température exceptionnelle pour septembre.

Cette édition a été matériellement aidée par le Conseil Départemental, par le CDOS et par le Comité Départemental du Tourisme que les participants remercient.

En 2017, si le parcours sera aussi pentu. Sera-t-il aussi ensoleillé ? En effet le peloton partira sur les célèbres routes du Yorkshire autour du thème « Welcome to Yorkshire » proposé avec l'équipe locale qui avait collaboré au départ du Tour de France 2014 et ses célèbres collines noires de monde de Buttertubs.

« Cette édition a été matériellement aidée par le Conseil Départemental, par le CDOS et par le Comité Départemental du Tourisme que les participants remercient. »

Punition collective : Dénonciations individuelles

La Russie visée par des sanctions tardives et par des commentaires peu flatteurs de l'AMA allait, bien évidemment, répliquer.

Le Président du CIO avait avec des propos mesurés, tenté d'éteindre l'incendie mais il n'a pas totalement convaincu.

Un groupe de hackers, pirates informatiques subtils et techniquement doués, probablement aidés, a « piraté » (donc subtiliser) les données informatiques de l'AMA.

Avec un sens aigu de la communication, ont été distillées

des informations précises sur certains athlètes souvent médaillés à Rio. Pure vengeance certes mais informations réelles et précises.

Sont essentiellement visés des sportifs anglo-saxons, principalement américains, participant aux Jeux Olympiques de Rio, et deux français.

Si la manière est discutable, les données confidentielles publiées ne peuvent être contestées, il s'agit des dossiers !

Cette publication met en cause l'AMA (dont sa sécurité informatique) et les instances internationales autant que les athlètes

cités.

Toutefois, il y a deux choses qui choquent :

- La géolocalisation des sportifs (et les contrôles concomitants) du système ADAMS ne répondent pas aux mêmes critères selon les pays et selon les disciplines sans que l'AMA ne s'en inquiète,
- Les Autorisations à Usage Thérapeutiques sont courantes et ciblées principalement à l'approche des grandes compétitions à tel point que plusieurs médecins s'interrogent... sur la posologie avant de grands rendez-vous, de manière répétitive !

« Cette publication met en cause l'AMA (dont sa sécurité informatique) et les instances internationales autant que les athlètes cités. »

UEFA : Nouveau président

C'est le slovène Aleksander CEFERIN qui succède (le poste est vacant depuis octobre 2015) à Michel PLATINI à la présidence de l'UEFA.

Plus jeune président (48ans) il a largement devancé son concurrent néerlandais par 42 voix contre 13.

Peu connu, ce jeune juriste, revendique une indépendance et annonce une ferme volonté de « parfait « équilibre ». Bonne nouvelle, l'Euro 2016 organisé en France, a généré de coquets revenus qui devraient dépasser les 2 milliards d'euros... dont il devra assurer le meilleur usage.

Issu de l'ancienne équipe (de Michel Platini) dont le Secrétaire Général, Monsieur Gianni INFANTINO est devenu président de la FIFA, Aleksander CEFERIN est un proche du nouveau président de la FIFA.



Aleksander Ceferin

Jeux Olympiques de 2024 : Rome se retire

Madame Virginia RAGGI, nouvelle Maire de Rome a annoncé en conférence de presse le 21 septembre, que la Ville de ROME ne soutiendrait pas la candidature italienne en affirmant notamment : « Non aux Jeux du béton ! Non aux cathédrales dans le désert ! Nous n'hypothéquons pas l'avenir de cette ville ».

Le Comité Olympique National Italien peu soutenu par le gouvernement et livré à lui-même sera probablement contraint de retirer la candidature italienne et le CIO reçoit un message fort.

Pour 2024, il ne reste donc que 3 villes Los Angeles, Budapest et Paris. Le retrait de Rome, après celui de Hambourg, change-t-il la position des postulants ? Budapest est toujours outsider et attend intelligemment son heure en se présentant comme une alternative crédible, non comme un second choix. Los Angeles mise sur l'argent, l'empire et l'emprise des médias, les très gros contrats du CIO, les nouvelles technologies, le côté « fun » qui séduit la jeunesse. Paris présente une candidature traditionnelle, sérieuse, raisonnable, réaliste, à la française. Le désistement de villes euro-

péennes pourrait avoir un effet pervers pour Paris si l'on raisonne « alternance des continents ».

Le CIO et ses électeurs seront confrontés à un choix majeur et sportif : quel avenir souhaitent-ils pour les Jeux Olympiques ? Choix qui pourrait maintenant passer avant la sélection d'une ville.





Jeux Paralympiques : Décès accidentel d'un cycliste

Chacun connaissait la dangerosité du circuit de cyclisme sur route avec cette avalanche de chutes lors de la session normale mais lors de la course paralympique, un coureur iranien est décédé des suites de sa grave chute.

L'UCI a rappelé que ce tracé avait été validé lors des tests préolympiques de 2015 et que les chutes font partie du cyclisme (!). Un membre de l'UCI a aussi précisé que pour ne plus

avoir de chutes, il fallait organiser les compétitions sur home trainer. Nous laissons à ce visionnaire, la responsabilité virtuelle de ses propos.

Il n'empêche que l'UCI ne se soucie absolument pas de ce problème (la sécurité), nous l'avons démontré à plusieurs reprises. Dernièrement dans une de ces courses qu'affectionne le président de l'UCI, épisode exotique, le peloton d'une course en Norvège (Tour

des Fjords) a été, pour un sprint d'arrivée, dirigé sur une voie de circulation, à contre sens.... les échappés en étant les grands gagnants. Aucun blessé, chacun (coureurs et automobilistes) ayant fort heureusement correctement réagi. La Ligue Nationale du Cyclisme a, par ailleurs, saisi le TAS au sujet du calendrier 2017 qui multiplie les échappées dans de nouvelles contrées

«Il semble que les rapports avec l'UCI sont souvent difficiles et donnent lieu régulièrement à beaucoup de critiques... »

Gouvernance du cyclisme

Marc Madiot ancien coureur et président de la Ligue nationale de cyclisme et manager de l'équipe FDJ a déclaré (journal l'Equipe du 24 août 2016) : « Il n'est pas question que mon équipe (FDJ) ne participe plus aux épreuves nationales qui se trouvent en face. Les sponsors

du cyclisme ont aussi besoin d'une exposition locale dans les courses de leur pays. Le problème avec Monsieur Cookson (président de l'UCI), c'est qu'il ne sait pas qu'il y a du cyclisme sous le World Tour. Il ne sait pas qu'il existe un GP de Wallonie ou un Cho-

let-Pays de Loire. Qu'est-ce qui nous a permis de sortir de la crise de 1998, sinon ce tissu ancré de manière forte ? ».

Il semble que les rapports avec l'UCI sont souvent difficiles et donnent lieu régulièrement à beaucoup de critiques...

Michel Platini : le TAS publie son dossier

La publication du dossier du TAS sur la confirmation de la suspension de Michel PLATINI

est sans équivoque : le contrat oral et la défense de l'ex milieu

de terrain ne sont pas, pour le TAS, crédibles.

Un cri d'alarme pour les jeunes

Il a été poussé par la Fédération française de cardiologie. Les enfants de 9 à 16 ans, selon une récente enquête australienne, auraient perdu 40% de leur capacité cardio-respiratoire au cours des dix dernières années.

Ce constat concerne-t-il aussi la France ? Sans aucun doute puisque les problèmes d'obésité, de sédentarité et les effets de la culture des écrans chez les jeunes ne sont plus à démontrer.

Ce cri d'alarme a poussé le gouvernement à demander un

rapport sur le sport à deux députés, Régis Juanico, député PS de la Loire et Pascal Deguilhem député PS de la Dordogne. Ils ont remis leurs conclusions au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et à celui de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur de la Recherche.

Quelques extraits : « On constate qu'en 40 années nos collégiens ont perdu environ 25% de leurs capacités physiques » - La première préconisation est de « s'assurer que tous les élèves de l'école primaire bénéficient des 2h45 d'éducation

physique et sportive » alors que le constat se chiffre plutôt à 2h15 hebdomadaires.

Il existe 15 préconisations que l'on peut résumer ainsi : **Elever au rang des « Savoirs fondamentaux »** les activités physiques et sportives.

Le député Régis Juanico compte sur l'obligation de créer une USEP dans chaque établissement, il mise sur une grande collaboration entre les écoles, les fédérations et les clubs.

La validité des certificats médicaux

C'est à compter du 1^{er} juillet 2017 que la loi sur la santé du 26 janvier 2016 qui a réformé le délai de validité des certificats médicaux, Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports a fait adopter les mesures de simplification suivantes :

- Permettre à un médecin de délivrer un seul certificat médical pour plusieurs activités sportives ;
- Diminuer la fréquence de ce contrôle médical : le certificat de non-contre-indication reste nécessaire mais pourra être renouvelé seulement tous les 2 ou 3 ans, selon l'âge du licencié, les antécédents ou facteurs de fragilité connus du sportif, et au regard des contraintes d'intensité de la pratique et de la discipline ;
- Permettre à un sportif de participer à des compétitions à partir du moment où il présente une licence sportive en cours de validité, sans qu'il soit nécessaire de fournir un certificat médical supplémentaire ;
- Permettre l'accès aux activités sportives organisées pour les fédérations scolaires à partir du moment où les jeunes sont reconnus aptes à la pratique en cours d'éducation physique et sportive, EPS ;

Le décret d'août 2016 prévoit ainsi qu'à compter du 14 juillet 2017, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les 3 ans. Sa durée de vali-

dité est donc allégée.

Le sportif devra néanmoins renseigner, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé dont le contenu sera prochainement précisé. Il atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

La visite médicale qui précède la délivrance du certificat médical est un acte de médecine préventive dont le coût n'est pas pris en charge par la sécurité sociale (article L321-1 du code de la Sécurité Sociale). La consultation d'un médecin généraliste à 23 euros passera à 25 euros à partir de mai 2017, elle est entièrement à la charge de l'assuré, sauf s'il en profite pour demander le certificat à l'occasion d'une consultation habituelle, par exemple pour faire renouveler une ordonnance (**c'est le cas actuellement**).

Lorsque le patient a par exemple des antécédents médicaux sérieux (ex : souffle au cœur, opération récente d'un genou) la consultation d'un médecin du sport est vivement recommandée.

A défaut de présenter un certificat médical, en cas de blessure ou d'accident, le pratiquant sera privé du bénéfice de l'assurance obligatoire contractée à la souscription de sa licence.

Commentaires : « Gageons que celle nouvelle loi et ses dispositions ne manqueront d'alimenter un débat sur ses

conséquences positives ou négatives. On doit souligner au passage que les médecins généralistes sont des plus réticents à une délivrance de ce certificat à l'occasion d'une consultation normale. Ils prétextent que c'est un acte qui demande plus de temps et du matériel pour effectuer des tests d'aptitudes physiques. De ce fait ils revendiquent un prix de consultation supérieur qui ne sera pas remboursé par la Sécurité Sociale. On se doit à nouveau de préciser que le médecin engage sa responsabilité en délivrant le certificat. »

NOTA : Les sports classés dans la catégorie « à risques » tels que l'alpinisme de pointe, la plongée, le parachutisme etc... ne sont pas concernés par ce changement. La liste définitive des activités sera fixée dans un décret, après un travail avec les commissions médicales des fédérations sportives concernées, le certificat annuel restera en vigueur.

Pour les sportifs inscrits dans les filières de haut niveau, pôles espoirs, pôles France etc... Le suivi médical propre arrêté avec les commissions médicales des fédérations sportives restera inchangé.

Enfin, nul n'ignore que c'est à la demande des fédérations auprès de la ministre Valérie Fourneyron que cette réforme a été engagée qui doit conduire à faciliter l'adhésion des personnes aux associations des différentes disciplines sportives... Il faudra donc attendre encore un peu pour ce faire une idée de la pertinence de cette réforme et de ses conséquences quelles qu'en soit la nature.

«Le décret d'août 2016 prévoit ainsi qu'à compter du 14 juillet 2017, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les 3 ans. Sa durée de validité est donc allégée.»



Afin de satisfaire les besoins du mouvement sportif val-de-marnais et de les alléger des démarches administratives, voici un rappel de ce que le CDOS propose en comptabilité / gestion de la paie :

La gestion de la paie et déclarations sociales :

ATTENTION ! En 2017 la nouvelle norme de gestion de la paie (la Déclaration Sociale Nominative) deviendra obligatoire et vous ne pourrez plus produire vous-même votre paye sous excel ou sur un ancien logiciel de paie.

En effet la déclaration des charges devra bientôt se faire mensuellement et surtout uniquement par l'envoi d'un fichier informatisé respectant certaines normes. Il vous faudrait donc investir dans un logiciel compatible et à jour.

Afin de vous faire économiser votre temps et votre argent, nous vous proposons, à compter du 1er janvier 2017 une assistance à la production des fiches de salaire et de la déclaration des charges sociales au format DSN.

N'hésitez pas à vous faire connaître dès maintenant afin de préparer le début d'année dans de meilleures conditions. Il est également possible que nous ne puissions pas satisfaire toutes les demandes dans un premier temps !

La comptabilité et notre logiciel simplifié Basicompta© :

Suite à un récent partenariat avec le CDOS de la Vienne, **le CDOS du Val-de-Marne et son CRIB peuvent désormais vous proposer un outil afin de vous aider à produire votre comptabilité.**

BasiCompta® (www.basicompta.fr) est un logiciel de comptabilité adapté aux associations sportives, qui simplifie vraiment la fonction de trésorier.

C'est pour qui ?

BasiCompta® s'adresse aux associations qui appartiennent aux différentes fédérations sportives. Il est destiné plus particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations sportives n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.

Quels avantages ?

Grâce au logiciel les utilisateurs peuvent :

- **Saisir les pièces comptables** très simplement. **On retrouve les libellés propres aux associations sportives** en quelques clics
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- **Editer automatiquement le compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions
- **Editer automatiquement le bilan comptable** de l'association
- **Réaliser un suivi de sa comptabilité par action** (tournoi, école de sport...)
- **Suivre les soldes bancaires**
- **Gérer les amortissements**

Avoir l'aide du CDOS sur demande

Comment ça marche ?

• BasiCompta® est accessible en ligne, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.

• L'utilisation s'accompagne d'une formation obligatoire mise en place par nos soins.

Avec BasiCompta® on retrouve les libellés propres aux associations sportives en quelques clics.

Si ces services vous intéressent, n'hésitez pas à contacter **Romain LEGRAND** au **01.48.99.78.32** – crib@cdos94.org

Echos 94 : Conseil Départemental, soir de gala

Le Conseil avait tenu à mettre à l'honneur tous les médaillés et tous les sélectionnés au JO de Rio au cours d'une soirée, le 20 septembre à la salle des fêtes de la Préfecture de Créteil.

C'est devant un parterre de nombreuses personnalités, élus des villes et du mouvement sportif, et en présence de Monsieur le Préfet, Thierry Leleu, que le président, Christian Favier a prononcé son discours. A son côté se tenait, Daniel Guérin, vice-président en charge du sport.

Il s'est voulu très détendu, et il y avait de quoi... Il ne manqua pas de mettre à l'honneur tous les médaillés et tous les sélectionnés du département, retraçant le parcours des uns et des autres ; il nous a même grati-

fié de quelques chiffres qui montraient à l'évidence que cette année olympique était historique en terme de résultats.

Ce très brillant palmarès a contribué à la reconnaissance du travail des institutions départementales et de l'aide qui est apportée au sport dans toutes ses dimensions. Il n'oublia pas non plus de souligner le rôle des villes et d'une politique équilibrée entre le haut niveau et le sport pour tous.

A la demande du président Favier, Christian Lopès, président du Comité Olympique et Sportif du Val-de-Marne, prononça un discours court mais apprécié, il exprima son ressenti des Jeux et des émotions personnelles qu'il a ressenties devant son écran de télévision.

Il remercia les athlètes pour ce cadeau à l'orée de son quatrième et dernier mandat.

Il souligna aussi le comportement exemplaire de la délégation française et l'esprit de cohésion qui y a régné et qui était perceptible au fil des épreuves.

Après les discours vinrent la traditionnelle séance de photos et de remises de récompenses à nos championnes et champions très applaudis par la nombreuse assistance.

La soirée se termina par un cocktail qui fut l'occasion de nombreux échanges et d'innombrables photos. Belle soirée qui a remis le sport au centre d'une société qui a besoin de se rassurer.



© Michaël Lumbroso



Champigny sur Marne en fête !!!

Les Campinois s'étaient pressés en masse le 23 septembre à 18h30 à la salle Pascal-Tabanelli pour rencontrer leurs championnes qui avaient ramené trois médailles, deux en or et une en argent. Une magnifique récompense pour les clubs de boxe, judo et taekwondo.

Un vin d'honneur attendait les médaillées à la salle du Conseil

Municipal en présence du Maire, Dominique ADENOT et de Philippe SUDRE, maire-adjoint chargé des politiques sportives. De nombreux élus (es) locaux étaient venus, ainsi que des personnalités du monde du sport, sans oublier la présence de Christian FAVIER, président du Conseil départemental, élu au surplus du canton.

Le CDOS était représenté par son président, Christian LOPES. D'ores et déjà on peut penser que la prochaine Nuit du Sport se déroulera à Champigny-sur-Marne. Des contacts sont en cours, ils sont favorables. Toutefois en raison de travaux dans la salle Gérard Philippe, une réponse définitive sera donnée à la fin du mois d'octobre.



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Relais Nature

Le club ASPHALTE94 organise cette course relais de trois coureurs le dimanche 23 octobre à 10 heures au Parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne.

Le parcours de 20 km se divise en 4 parties, (8km+4km+4km+4km).

Le nombre d'équipes est limité à 150, prix 30 euros par équi-

pe.

Inscription par le net : www.le-sportif.com

Aucune inscription ne sera prise sur place. Renseignements : www.relaisdutremblay.com ou au 01 48 76 29 23

Venez nombreux pour profiter de beau parc, une zone parking

vous sera réservée et gardienne.



Suite...Les Echos 94

Concours de pronostics, Euro 2016

La soirée de remise des récompenses des gagnants du concours de pronostics, s'est déroulée le 14 septembre au District de Football à Champigny-sur-Marne en présence de Vincent PERES, responsable régional du Crédit Mutuel, partenaire du concours, et de ses collaborateurs.

Le président du District, Thierry MERCIER, était présent au côté du président du CDOS, Christian LOPES, ainsi que de Jean-Claude GIRARD, vice président, Jacques CELERIER, Secrétaire Général, et Annick LOUVARD membre du Comité directeur.

Nous avons eu à déplorer quelques absences parmi les lauréats en raison d'obligations familiales ou salariales, sans oublier les nombreux embouteillages de fin de journée et des travaux importants au Pont de Nogent-sur-Marne, on aura donc commencé à 18h45 au lieu de 18h30.

Les prix ont été remis conjointement par Christian LOPES et Vincent PERES dans une sage atmosphère, les lauréats n'étant pas tous habitués à ce genre de cérémonie. L'ambiance qui suivie autour d'un cocktail fut des plus conviviales où chacun put échanger sur le sport en

général et plus particulièrement, bien entendu, sur l'Euro 2016 et les résultats des JO.

Nous remercions vivement notre partenaire, Le Crédit Mutuel et le président du District de football, Thierry Mercier.



94-Lattitude Sport Santé

En raison des dernières mesures de sécurité, la journée du 24 septembre au parc de la Plage Bleue à Valenton a dû être annulée. La décision a été prise par le président du CDOS, Christian LOPES, à la suite d'une réunion à la préfecture, au service de la Commission de sécurité où l'on s'est rendu compte que nous n'étions pas en mesure de répondre aux diverses préconisations pour sécuriser le site, même sur une partie du parc qui n'est pas du tout clôturée.

Des solutions pouvaient être envisagées mais le coût en était beaucoup trop élevé pour notre comité : locations de barrières de chantier,

transport et gardiennage du vendredi soir au lundi matin, mise en place de nombreuses barrières de type « Vauban » la ville de Valenton n'en possédant pas assez. On devait aussi faire appel à une société de sécurité privée, ceci avait été prévu mais de 4 agents on passait à 12 pour assurer les deux entrées. Sans compter les palpations des personnes et le passage à des détecteurs de métaux, ainsi que des patrouille dans le périmètre de la manifestation.

Si l'annulation a été décidée en accord avec le comité directeur, son report a été prévu au Parc du Grand Godet, le samedi 22 octobre après-midi, car il est déjà protégé par des grilles, ce qui va faciliter la sécurité exigée.

L'Open Pré Régional féminin de Basket Ball

Dans le cadre du développement du sport féminin, le Comité départemental de basket-ball du Val de Marne avec le soutien du club sport Valentonnois, section basket-ball, a organisé son premier Open Féminin.

Cette compétition s'est déroulée le dimanche 25 septembre dans la nouvelle installation sportive Valentonnoise, salle Gérard Roussel. C'est ainsi que dix équipes élite se sont affrontées dans une ambiance amicale et joyeuse.

Nous félicitons le président, Christian MISSE, et l'ensemble des organisateurs pour cette heureuse initiative. Nous ne pouvons qu'espérer que cet Open se renouvelle au profit de toutes les jeunes filles qui s'épanouissent dans ce sport ou l'adresse est un des facteurs de réussite, sans omettre l'esprit d'équipe qu'il



Le CDOS était présent...

Le 2/09, rencontre avec la MGEN à Créteil—C.Lopès

Le 9/09, assemblée générale électorale du CD Tennis de Table, à Villecresnes—A.Bertrand

14/09, rencontre avec le MEDF à Vincennes—C.Lopès

Le 15/09, réunion commission de sécurité à la préfecture du Val de Marne à Créteil

Le 20/09, réception en l'honneur des sportifs Val de Marne aux JO de Rio 2016, à Créteil—C.Lopès

Le 21/09, réunion du groupe de travail « Dynamiques Métropolitaines » au CODEV Val de Marne à Créteil—C.Lopès

Le 23/09, réunion Sport-Santé (Silver Valley) à Paris 14e—C.Lopès

Le 25/09, Open Pré-régional de basket féminin, à Valenton—C.Lopès

CDOS 94

38/40 rue Saint Simon
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax : 01.48.99.30.21
Courriel : cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES,

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie CHAVIGNON et Christian PLAT.

Sources : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport., le Figaro..



À Mesdames et Messieurs
les Présidents

Afin d'encourager l'engagement dans les associations sportives et de favoriser le renouvellement des responsables associatifs, nous relançons, à la Toussaint 2016, l'opération « 1000 bénévoles, futurs dirigeants »

Dans ce cadre est prévue une action de formation visant à sensibiliser et accompagner une quinzaine de bénévoles à la prise de responsabilités au sein des instances dirigeantes sportives.

Cette formation est gratuite (repas offerts) et elle aura lieu selon le planning suivant :

- **Lundi 24 octobre 2016**
 - o de 13h00 à 17h00 : *organisation et fonctionnement d'une association / du Sport en France*
- **Mardi 25 octobre 2016**
 - o de 10h à 13h : *le projet associatif*
 - o de 14h à 16h : *la responsabilité de l'association, des dirigeants sportifs,...*
- **Mercredi 26 octobre 2016**
 - o de 11h à 13h : *les différentes sources de financement (sponsoring, mécénat, subventions, ...)*
 - o de 14h à 16h : *vers la professionnalisation : relation bénévoles / salariés*
- **Jeudi 27 octobre 2016**
 - o de 10h à 12h : *mise en place d'un projet évènementiel*
 - o de 13h à 15h : *mise en place d'un projet évènementiel*

A cette occasion, des documents pédagogiques seront remis aux participants.

Ainsi nous vous demandons de largement diffuser cette information et la fiche d'inscription auprès de vos adhérents. Les inscriptions devront être retournées avant le 15 octobre.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce projet, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de nos meilleurs sentiments sportifs.

Le Président du CDOS 94
Christian LOPES



FICHE D'INSCRIPTION
« 1000 BENEVOLES FUTURS DIRIGEANTS »
STAGE DU 24 OCTOBRE au 27 OCTOBRE 2016

Conditions d'inscription :

- être âgé d'au moins 16 ans
- être licencié auprès d'une fédération et adhérent bénévole d'une association sportive du Val-de-Marnais depuis au moins 1 an.

NOM : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Fédération d'affiliation :

Nom de votre association :

Sport pratiqué :

Nombre d'années de pratique :

Diplômes sportifs obtenus :

Responsabilité occupée dans l'association : Dirigeant Arbitre Entraîneur Autre :

Avez-vous déjà participé à la réalisation d'une manifestation ? : Oui Non

Motivation (vous pouvez également joindre une lettre de motivation) :
.....
.....
.....
.....

A : le :
Signature du/de la stagiaire
(Et d'un parent si il est mineur)

A : le :
Signature du (de la) Président (e) de l'association